

MAÎTRISER LA RÉPONSE ÉLECTRONIQUE AUX MARCHÉS PUBLICS

**La réponse électronique sera obligatoire d'ici 2018.
Être bien préparé est indispensable pour la réussite de vos réponses !**

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles de la dématérialisation
- Mettre en place une organisation performante
- S'entraîner à répondre à un appel d'offres par voie électronique
- Réussir ses réponses électroniques

LES RAISONS DE SE FORMER

- Réponse obligatoire en octobre 2018
- Ce mode de réponse peut déjà vous être imposé
- Permet de diviser par deux le temps administratif
- Éviter les erreurs dans la procédure de dépôt afin d'éviter d'être rejeté

PÉDAGOGIE

- Exercices pratiques sur l'organisation et la présentation d'un dossier d'un appel d'offre dématérialisé
- Dépôt de réponses électroniques sur plusieurs plateformes d'appels d'offres.
- Chaque stagiaire évolue à son propre rythme

POUR ALLER PLUS LOIN

- Formation Performance Administrative
- Formation Pratico-Juridique des Marchés Publics

NOS ENGAGEMENTS

- Le professionnalisme des intervenants. Ils effectuent aussi des missions en entreprise et ont plus de 10 ans d'expérience.
- Le contenu opérationnel pour une mise en oeuvre rapide.
- Un suivi des compétences des stagiaires grâce à un espace d'e-learning.

PROGRAMME

Accueil et tour de table

La dématérialisation des marchés publics

- Schéma du processus de la dématérialisation (acteurs, actions, intérêts)
- Les avantages de cette solution
- Analyse de RC (partie réponse électronique)
- Procédure simplifiée (MPS)

Le Certificat de Signature électronique (CSE)

- Principe et règles d'utilisation du CSE
- Utiliser un CSE pour répondre aux appels d'offres (exercice pratique)
- Utiliser les logiciels de signature pour signer les fichiers offline

Quizz

LES + DE LA FORMATION

- Expertise nationale d'Odialis sur la dématérialisation
- Nos intervenants accompagnent sur site les entreprises sur des dépôts de plis stratégiques
- Formation dans une salle informatique, pour s'entraîner dans les meilleures conditions
- La garantie de faire le dépôt dans les règles de l'art

POURQUOI CETTE FORMATION ? PERSONNES CONCERNÉES

- Personnes en charge de la préparation des dossiers de marchés publics.
- Personnes en charge d'organiser la mise en place de la dématérialisation dans l'entreprise

Détails de cette formation

Tarif

285 € HT/participant

Durée

1 jour (7 heures)

Remise sur cotisation UNGE N+1 :

30€HT/participant/jour

Organisme de formation :

ODIALIS

contact@odialis.fr - www.odialis.fr

Tél. : 09 81 06 53 70